



ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE LANDEVENNEC

29560 LANDEVENNEC

SYNOPTIQUE – Caractéristiques des postes de mouillage



Bouée blanche portant l'inscription du poste

Bout non flottant
Epissure sur cosse à chaque extrémité
Longueur : 5 mètres
Le bout doit être rentré
dans le bateau lors de l'amarrage
au poste de mouillage

Manille droite ou lvre : Ø 10

Chaîne Ø8
Longueur : 3 mètres

Manille : Ø 10

Emerillon : Ø13

Manille : Ø 12

Chaîne Ø 12
Longueur selon les lignes de mouillage :

Longueur	Pour les postes
7 m	De 00 à 07 et 60 à 63
7.5 m	De 10 à 17 et 70 à 73
8 m	De 20 à 29, de 80 à 83 et de 90 à 93
8.5 m	De 30 à 39
9 m	De 40 à 54

Manille : Ø 14

